

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 15 juillet 2021

La CCIAMP met son expertise au service de la gestion de l'Aéroport de Vannes – Golfe du Morbihan

La société SEALAR, composée de INGénierie Services Force Ouest-INSFO, TPF Ingénierie et CCIMP Infrastructures, a été sélectionnée par Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération dans le cadre de la Délégation de Service Public de l'Aéroport de Vannes – Golfe du Morbihan. La SAS SEALAR exploite la plateforme depuis le 1^{er} juillet 2021 pour une durée de 10 ans.

La stratégie de SEALAR vise à améliorer l'attractivité et la vocation stratégique de l'aéroport de Vannes – Golfe du Morbihan, notamment pour y attirer de nouveaux opérateurs. L'exploitant investira de façon importante pour accélérer la transition écologique de la plateforme, préserver sa biodiversité et intégrer l'aéroport dans un écosystème vertueux avec l'ensemble des parties prenantes volontaires, notamment par la mise en place de coopérations relatives à l'innovation, à la formation, à la recherche, mais aussi à la culture et au patrimoine.

Récemment, SEALAR a été retenu comme gestionnaire de l'Aéroport de Poitiers Biard au 1^{er} janvier 2020. Pour le réseau consulaire et plus particulièrement pour la CCI métropolitaine Aix-Marseille- Provence, dont sa filiale CCIMP Infrastructures est l'un des fondateurs de SEALAR, cette nouvelle délégation de service public est une reconnaissance de son savoir-faire et de son expertise dans la gestion d'infrastructures.

La gestion d'outils structurants nécessaires au développement de nos territoires fait partie de la marque de fabrique des Chambres de Commerce et figure parmi les nombreux métiers présents historiquement au sein du réseau consulaire. En s'impliquant au plus près des besoins des territoires, les CCI jouent pleinement leur rôle d'accélérateur de business car un territoire bien desservi est un territoire attractif pour le développement des entreprises et pour l'essor de l'économie locale.

« L'ADN des CCI prend corps dans ce nouveau projet, avec pour ambition de mettre à profit la compréhension et les relations naturelles qui existent et doivent perdurer entre les collectivités territoriales et un gestionnaire avisé. C'est ce qui fait de SEALAR bien plus qu'un outil de gestion aéroportuaire. C'est un instrument à l'écoute de l'économie, des besoins et des attentes des clients et des territoires. Cette nouvelle réussite est une preuve supplémentaire de la reconnaissance de l'expertise des CCI et de leur capacité à être développeurs des territoires », précise Jean-Luc Chauvin, Président de CCIMP Infrastructures et Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Cette victoire est une nouvelle illustration concrète de la stratégie de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence et de la transformation engagée pour trouver un modèle vertueux

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

Responsable Relations presse et communication éditoriale

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com

et un équilibre économique pour assurer le maintien et le renforcement des services et la satisfaction des 134 000 entreprises du territoire Aix-Marseille-Provence.

PJ : Communiqué de presse officiel de SEALAR

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

Responsable Relations presse et communication éditoriale

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com